**Langages et figures de la politique et de l’ordre international**

LEEI L1 / S2, 2021/2022, Jean-Louis Fournel et Xavier Tabet (département d’études italiennes), le mercredi de 12 h à 15 h

codes APOGEE :

DL52EM01 (Formation de l’ordre internationale)

DL52EM02 (Histoire des langages politiques)

1. **Descriptif du cours**

Le cours interrogera, au début, les mutations de la politique qui adviennent à l’âge moderne, lorsque l’on passe, après à la fin du moyen-âge, d’un univers dominé par le droit à celui dominé par « l’état de guerre » et par les réalités de la nouvelle diplomatie et de la politique des cours princières. Un des chemins empruntés pour ce faire sera de questionner l’émergence de nouveaux langages de la politique. Seront ainsi étudiées les transformations des notions et catégories politiques à partir du moment où la guerre devient permanente et globalisée - à compter de la fin du XVe siècle - puis à partir du moment où la question de la gestion de la population (hygiène, santé, police, etc.) devient prédominante, entre XVIIe et XVIIIe siècles. On examinera par la suite la façon dont la révolution française représente, en dépit de certaines continuités entre Ancien Régime et Révolution, une rupture importante dans la conception de la politique et dans ses langages. On montrera la façon dont les représentations et imaginaires politiques sont par la suite réinvestis au XXe siècle, au siècle des totalitarismes. Aujourd’hui, l’horizon des libertés individuelles, dans un mouvement inverse, semble s’être rétréc, à mesure que le monde s’est élargi et qu’a augmentée la demande de sécurité, y compris sanitaire à l’époque de la COVID. Seront ainsi évoqués certains des risques de la permanence actuelle, voire du renforcement, du « pacte sécuritaire », qui inscrit l’exception au cœur de la politique.

1. **Planning du cours**

séance 1 (mercredi 26 janvier 2022)

Les principaux moments de l’ordre mondial et européen première partie: Ancien Régime (jusqu’à la Révolution française) ; définition des notions d’Ancien. Régime et des déclinaisons et tensions posssibles dans l’ordre international

Jean-Louis Fournel (JLF)

séance 2 (mercredi 2 février 2022) :

Les principaux moments de l’ordre mondial et européen deuxième partie : XIXe-XXIe siècle Xavier Tabet (XT)

séance 3 (9 février 2022) : La langue de la politique dans l’Ancien Régime : Etat, tyrannie, liberté, JLF

séance 4 (16 février 2022) : Un auteur européen en guerre et ses lectures : Machiavel, anti-machiavélisme et raison d’état JLF (illustration du cours du 9 février)

séance 5 (23 février 2022) : Une heure de DST 1

Les mots du droit et de la politique : de la justice d’ancien régime à la justice contemporaine XT

séance 6 (9 mars 2022) : Etats, Nations, Racisme : un nouvel ordre contemporain après la Révolution française (XIXe-XXe siècles) XT

séance 7 (16 mars 2022): Système des langues, traduction et politique de l’Ancien Régime à nos jours première partie JLF

séance 8 (23 mars 2022) : Système des langues, traduction et politique de l’Ancien Régime à nos jours deuxième partie JLF

séance 9 (30 mars 2022) : La langue des totalitarismes du XXe siècle et le droit face au crime contre l’humanité XT

séance 10 (6 avril 2022) : Les mots du Covid et la crise de la globalisation XT

séance 11 (13 avril 2022) : devoir sur table / partiel DST 2

séance 12 (20 avril 2022) : éléments de conclusion et rendu du partiel du 13 avril et conclusions du cours (par JLF et XT)

1. **Synopsis et Chronologie raisonnée**

1494-1789 : Guerre et Droit (lire la conclusion de *L’art de la guerre* (1521) de Machiavel et le chapire XXVIII des *Délits et des peines* de Beccaria (1764), sur l’abolition de la peine de mort )

1789-1870 : Réformes et Révolution (lire les *Déclaration des droits de l’homme*, de 1789 et 1793)

1870-1920 : Nationalisme et impérialisme (lire le discours de Jaurès de juillet 1914)

1920-1948 : Totalitarisme et nouvel ordre international (lire la Charte de L’Onu de 1948, la définition du « crime contre l’humanité » au procès de Nuremberg en 1945-46, et le discours de Churchill sur le rideau de fer en mars 1946).

1948-1989 : Décolonisation et nouvelle Europe (lire une page de Albert Memmi, *Portrait du colonisateur* (1957), et la Déclaration de Robert Schuman de 1950)

1989-2020 : Globalisation et dérégulation (lire le texte de Bruno Latour sur les « gestes- barrières », et l’article du Monde sur la commémoration de la chute du mur de Berlin, https://www.lemonde.fr/international/article/2019/11/09/chute-du-mur-le-president-allemand-demande-du-respect-a-trump-merkel-exhorte-a-defendre-la-liberte-et-la-democratie\_6018639\_3210.html)

 **4. Présentation du cours**

a. Qu’est-ce que ce cours ?

Ce cours propose la fusion de deux cours de 18h (valant pour 3 ECTS chacun). Dans la maquette ces cours figurent sous les titres « Formation de l’ordre international contemporain » et « Histoire des langages politiques modernes » (tous les deux sont dans l’UE n° 5 Savoirs fondamentaux 2).

Il y aura une seule validation pour les deux cours avec deux notes au minimum (cf DST 1 et DST 2) note qui comptera deux fois

**Cette validation se fera donc par deux Devoirs sur Table, un devoir court d’une heure le 23 février et l’autre plus long de 3h le 13 avril,** portant sur des questions de cours.

Il sera aussi possible de façon facultative de rendre **avant le 6 avril** un commentaire d’un des textes étudiés au cours du semestre.

b. Comment ce cours a-t-il été pensé ?

Après deux séances introductives assurées l’une par M. Fournel et l’autre par M. Tabet (les 26 janvier et 2 février 2022) qui ont ppur objet poser le cadre international de l’histoire contemporaine, suivront 8 séances d’approfondissement de ces jalons sur diverses questions, séances dans lesquelles se croiseront l’histoire des mots, du langage, des figures et de la politique, puis et une dernière séance de validation le 13 avril, avec rendu des devoirs le 20 avril.

A partir de l’identification de sujets particuliers en fonction de nos compétences et de nos intérêts, on favorisera une articulation entre une réflexion sur l’ordre mondial (qui jusqu’au XIXe siècle est d’abord dans notre propos un ordre *européen*) et une réflexion sur les mots et les catégories de l’histoire politique.

c. Principes

Nous avons fait le choix de lier histoire politique et histoire sémantique en proposant une histoire de cet ordre politique mondial.

L’idée de « guerre » comme notion et comme concept autant que comme récit et événement sera pour nous un fil rouge permettant de suivre les évolutions de la politique, du droit, de la justice internationale et de l’idée européenne.

La logique politico-juridique permet de ne pas reprendre la vieille histoire des relations internationales fondée sur la succession des batailles, des victoires, des défaites et des traités.

On montrera ainsi comment on passe d’une absence d’Europe dans un continent où prévaut la référence à l’unité impériale (Moyen Age) à une Europe des « Etats-puissances » (XVIe-XVIIe siècles), puis à une Europe des Etats-nations colonisateurs (XVIIIe-XIXe siècles), puis à un déclin de l’Europe comme continent hégémonique (première moitié du XXe siècle), et enfin à une renaissance de l’Europe dans l’Union Européenne, à partir du milieu du XXe siècle.

Dans chaque séance il y aura au moins une lecture de texte